



DÉPARTEMENT  
DU VAR  
▪  
ARRONDISSEMENT  
DE TOULON  
▪  
DÉMOCRATIE  
LOCALE  
▪

République Française

Mairie de La Seyne-sur-Mer

## CONSEIL DE QUARTIERS OUEST

Réunion Plénière

Réunion du vendredi 4 février 2011



### Étaient présents.-

#### Pour le Conseil Municipal:

**Bernard TROUCHET**, Adjoint au Maire chargé des quartiers Ouest,  
**Michel REYNIER**, Adjoint du Maire délégué pour la promotion de la démocratie locale,  
**Christiane JAMBOU**, Conseillère Municipale,

#### Pour le Conseil de Quartiers Ouest :

**Lucienne ANNOT**, **Andrée BADANO**, **Colette BILARDU**, **Daniel CORIGLIANO**,  
**Jean GARNIER**, **Nicole LANATA**, **Marie-Rose MERIC**, **Marc MONIER**,  
**Alain OLIVA**, **Jean-Paul PICQ**, **François POURCHIER**, **Pierre QUERCIA**,  
**Georges RICHARD**, **Maurice SUSINI**.

### Participaient également à la réunion.-

**Gilles GAIGNAIRE**, directeur de la Communication,  
**Roger TIRION**, Responsable de la Gestion de Proximité Seynoise, (GPS).  
**Christine VIUDES**, adjoint administratif, secrétariat des élus, assure le secrétariat de la réunion.

### Étaient excusés.-

**Fanny MAGAGNOSC-VANNI**, Directeur Général Adjoint des Services en charge du Pôle Proximité Population Prévention,  
**Luc PALANGIE**, directeur Territorial, service Vie des Quartiers, démocratie locale,  
**Daniel BLECH**, **Mireille PORTANIER**, **Jean-Luc PORTELLI**, conseillers de quartiers.



### **L'ordre du jour de la réunion porte sur les points suivants :**

- Bilan des activités de l'année 2010,
- Informations sur le programme prévisionnel de travaux pour l'année 2011,
- Questionnaire établi par Monsieur POURCHIER,
- Préparation des diverses festivités (Balcons fleuris, Noël aux balcons, Troc aux plants, Fête des Voisins etc...).

### **BILAN 2010.-**

Bernard TROUCHET explique que l'année 2010 a été très positive avec notamment la mise en place de sens unique de certaines voies, Paul Eluard et Aimé Genoud qui semblent bien fonctionner.

En ce qui concerne le chemin du Vieux Reynier, lorsque les travaux de canalisations et de pluviaux seront terminés, la mise en sens unique sera testée en prenant en compte les contraintes imposées par le Réseau Mistral. Ces sens uniques, rappelle Bernard TROUCHET, ont permis la création d'aires de stationnement.

### **MARCHE FORAIN.-**

Concernant le marché forain, Bernard TROUCHET annonce son déplacement le 19 Avril prochain libérant le Boulevard du 4 Septembre. Des travaux de voirie de l'Avenue Henri Pétin à l'avenue Charles Gounod sont prévus, pour le renouvellement des canalisations d'eau.

Les trottoirs seront ensuite refaits sans toucher aux bordures qui sont "patrimoniales" (chiffres gravés dessus). Des aires de stationnement seront ainsi créées le long du Boulevard du 4 Septembre. La question est posée sur le devenir des parkings sur la commune.

Michel REYNIER prend la parole pour expliquer le comité d'usagers mis en place.

### **COMITE USAGERS PARKING.-**

Ce comité d'usagers a pour rôle de réfléchir sur le stationnement sur l'ensemble de la commune. Le parking Martini peu utilisé doit être rentabilisé. Son occupation depuis la reprise en régie par la ville est de 33 % (contre 17 % à l'époque de Q-PARK). Ce comité réfléchit sur la multiplication des places minutes, du tarif du parking Martini, les différents abonnements, les stationnements par disques bleus, etc...

Toutes les idées sont actuellement à l'étude. Ce comité est composé d'élus, d'administratifs, de conseillers de quartiers, de commerçants et de personnalités civiles.

Concernant le parking Martini, les conseillers de quartier approuvent le rétablissement de l'entrée de la rue Jacques Laurent mais trouvent les entrées mal éclairées.

Les jardinières n'étaient plus fleuries depuis que le parking était privé. Ils souhaitent que les bacs à fleurs soient rapidement refleuris, ne serait-ce que pour créer un écran végétal contre les gaz toxiques pour la cour de l'école Martini.

### **BALCONS FLEURIS.-**

Bernard TROUCHET a été agréablement surpris par le succès des balcons fleuris mais pense que du travail reste à faire pour améliorer la manifestation et obtenir encore plus de participants.

Il charge Nicole LANATA d'organiser l'échange de plants, qui en plus permettra d'avoir des animations sur le boulevard du 4 Septembre le temps des travaux.

### **TRAVAUX 2011.-**

Les travaux suivants sont annoncés :

- Chemin de Daniel : du chemin d'Artaud au Vallon des Signes au bout de la propriété Cayol,
- Rue Curie : réfection des enrobés sur trottoirs.

### **ANTENNES RELAIS – TELEPHONIE MOBILE.-**

Bernard TROUCHET annonce une conférence de presse le 11 Février 2011, à 11 heures, en Salle du Conseil Municipal, animée par Jean MICHEL, Conseiller Municipal en charge de ce dossier.

### **DOMINANTE.-**

Bernard TROUCHET souhaite faire taire les rumeurs au sujet de cet établissement. 200 000 Euro de travaux de clôture ont été investis par la ville et 100 000 à 150 000 Euro vont être investis pour la maison du gardien.

Le site reçoit tous les jours environ 50 enfants des différentes écoles et structures de la Ville. Seul le Centre de Loisirs Sans Hébergement a été arrêté car il n'y avait pas assez d'enfants inscrits. La municipalité a fermé une activité, mais surtout pas cet espace qui accueille toujours les enfants.

La ville tient à ce lieu et n'a pas l'intention de s'en séparer. Bernard TROUCHET propose que la prochaine réunion du Conseil de Quartier se déroule à la Dominante.

## INONDATIONS.-

**Maurice SUSINI** explique que le quartier est inondé à chaque pluie et demande que des travaux soient entrepris devant chez lui.

**Roger TIRION** informe que le Service des Infrastructures de la Ville va réaliser une étude sur l'ensemble de la Commune et plus particulièrement dans les quartiers touchés par des inondations. Cette étude, préconisera les travaux à effectuer que nous intégrerons dans nos prévisions budgétaires à venir, selon les priorités définies

## STATIONNEMENT.-

La conversation revient sur les stationnements avec une question de **Lucienne ANNOT** qui ne comprend pas la finalité des sens uniques. « Est-ce qu'il s'agit d'améliorer la circulation ou de créer du stationnement ? »

**Michel REYNIER** explique qu'il s'agit de retrouver une certaine fluidité de circulation et en même temps de répondre à l'augmentation des voitures dans la ville avec la construction de nouveaux appartements prévus avec un seul garage ou sans garage, ou avec une seule place de parking.

Il apparaît évident que les trottoirs appartiennent aux piétons et les voies aux voitures. Mais avec l'augmentation du nombre de voitures, il est important de créer des places de stationnement pour libérer les trottoirs des voitures qui stationnent dessus par manque de places.

En ce qui concerne, le parking des Esplageolles, il est actuellement à l'étude la possibilité de créer 40 à 60 places sans abîmer le bâti déjà existant, en provisoire, en attendant la poursuite des travaux.

Pour le parking Aristide Briand, il est envisagé qu'il reste à la disposition de la ville durant 30 ans, par la signature d'une AOT avec les Ports du Levant.

## SUIVI DES CHANTIERS.-

**Roger TIRION** est invité par **Bernard TROUCHET** à expliquer la mise en place de la "commission des chantiers".

Plusieurs services de la ville travaillent ensemble pour surveiller les chantiers en cours, afin de réduire les nuisances que subissent les riverains. Les services de la Police Municipale, des Infrastructures, de la Gestion du Domaine Public, de l'Urbanisme, etc ... sont en lien avec la Gestion de Proximité Seynoise pour ce suivi.

L'objectif est de rappeler aux entreprises leurs obligations en matière de sécurité, de respect de l'environnement et surtout de la tranquillité des riverains autour des chantiers.

Ainsi cette commission propose que soient appliquées certaines dispositions, par arrêté du Maire.

Par exemple :

- un arrêté de circulation interdit aux poids lourds de plus de 3,5 tonnes de circuler aux heures d'entrée et de sortie des écoles, pour votre conseil de quartier l'école Toussaint Merle,
- ou une signalisation horizontale provisoire pour les piétons, par exemple devant les 2 chantiers en cours chemin du Vieux Reynier,
- ou encore un stationnement interdit de véhicules, comme de chaque côté du Chemin du Vieux Reynier et où la Police Municipale a comme consigne de verbaliser.

Ces arrêtés sont pris dès la connaissance d'une ouverture de chantier, qui sont ainsi contrôlés avant, pendant et après la durée des travaux.

Dorénavant, les services municipaux sont en mesure de savoir qui est responsable de la dégradation du Domaine public.

[François POURCHIER](#) a constaté que des toupies déversent du béton sur la chaussée.

[Roger TIRION](#) l'invite à contacter la GPS ou la Police Municipale dès qu'une telle infraction est constatée.

En effet, il faut être très réactif sur ce genre de problème pour constater et verbaliser.

Là encore des dispositions sont prises par arrêté pour interdire le nettoyage des poids lourds sur la chaussée.

## **PLAN LOCAL D'URBANISME.-**

4 villas sont présentes sur le chemin du Vieux Reynier et les promoteurs sont en train de démarcher les propriétaires. Des immeubles peuvent-ils encore être construits malgré le changement du PLU ?

[Roger TIRION](#) répond que oui. Le nouveau Plan Local Urbanisme n'a pas vocation à interdire la constructibilité sur tout le quartier de Chateaubanne. Sa révision a permis de modifier le règlement de certaines zones.

Ainsi sur le chemin du Vieux Reynier les constructions d'immeubles sont réduites en hauteur, un retrait par rapport à la voie est obligatoire, des espaces sont libérés le long des limites de propriétés.

La modification du PLU ne pouvait pas interdire la construction des immeubles, par contre le maximum a été fait pour que dans les zones déjà durement touchées, les règles d'urbanisme stoppent cette constructibilité inhumaine qui était engagée.

A titre d'information nous avons toujours des permis de construire en cours qui date de 2007 / 2008 et c'est 22 chantiers qui sont ouverts actuellement sur la commune.

## **CHARTRE DE QUALITE DE VIE.-**

[François POURCHIER](#) rappelle l'existence de la Charte de Qualité de Vie signée par 6 CIL et une association de défense du quartier Gai Versant.

Il rappelle que le dernier article de cette charte concerne l'animation des conseils de quartier qui doit être assurée par la Commune. Un bilan général de tous les quartiers doit être établi.

Certains conseillers de quartier ignorant l'existence de ce document, ils sont invités à se rendre au bureau de la GPS, Rue Taylor, ou sur le site internet de la commune pour en prendre connaissance.

### **POLICE MUNICIPALE.-**

**Alain OLIVA** et plusieurs conseillers de quartier ont constaté que la mise en place des sens uniques est peu respectée. Les véhicules roulent impunément en sens interdit.

Il est demandé qu'un représentant de la Police Municipale soit présent lors d'un prochain conseil de quartier.

### **QUESTIONNAIRE DE MONSIEUR POURCHIER.-**

**Bernard TROUCHET** constate que plusieurs questions ont déjà été abordées durant la soirée :

- La Dominante,
- stationnements illicites.

*Le kiosque à musique sur le Parc de la Navale :*

La réponse est malheureusement négative par manque de budget. Par contre, un espace sera aménagé pour accueillir les spectacles gratuits ou payants et pouvant être mis à disposition des artistes locaux.

*Transports en commun :*

Actuellement, le Réseau Mistral est en train de changer toutes les navettes pour être en adéquation avec les nouvelles normes de sécurité.

*Carrefour des 4 Chemins du Mai :*

Les travaux vont être réalisés. Une délibération a été votée en janvier 2011. Les travaux seront financés à 50 % par la Ville et 50 % par TPM.

### **BUDGET DE LA VILLE.-**

**Madame CASANOVA** s'interroge sur la participation de TPM, qui semble inégal selon les communes de l'agglomération.

**Gilles GAINNAIRE** rappelle les actions menées par Monsieur le Maire auprès du Préfet.

Une démarche de fond semble engagée avec les différents partenaires de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de travail est levée.